

égards tout particuliers pour les pauvres, les ouvriers, les humbles de la terre.

Son caractère était aussi haut et fier que son âme était droite et généreuse ; il ne pouvait souffrir ce qui était bas et rampant, les procédés malhonnêtes ; on ne s'en permettait jamais deux fois envers lui. Il possédait, comme on l'a déjà écrit, la haine du mal au suprême degré, et sa vie entière n'a été qu'une longue et énergique lutte pour le repousser partout où il le rencontrait. Nous ne connaissons personne qui ait été aussi indépendant de pensée et d'action que Collombet ; le respect humain lui était inconnu ; il ne comprenait pas qu'on n'eût point le courage de paraître ce qu'on devait être, et n'avait qu'un souverain mépris pour ces hommes qui transigent avec la conscience par intérêt ou par faiblesse.

C'est bien de lui qu'on doit dire : *amicus Plato, magis amica veritas.* Quand on avait le malheur de toucher à l'arche sainte, la religion, il lui était impossible de garder le silence ; quelle que fut la qualité de l'adversaire, il se présentait au combat, et ne posait les armes que lorsque la vérité était vengée.

On peut dire que notre écrivain était passionné pour la religion ; sa vie entière lui a été consacrée. Nous avons vu qu'il avait renoncé à la carrière ecclésiastique en 1830. Quatorze ans après, Mgr. Devie, évêque de Belley, voulut l'ordonner prêtre et le lui proposa. Collombet demanda du temps pour se résoudre et finit par refuser, sur les conseils de quelques amis qui lui persuadèrent qu'il servirait peut-être moins bien la religion dans l'Eglise que dans le monde, et perdrat par le caractère sacerdotal une sorte de neutralité qui prêtait une merveilleuse force à sa parole. Ce furent sans doute ces mêmes raisons qui l'empêchèrent d'entrer dans l'état religieux, auquel l'invitait, de son côté, le savant abbé de Solesmes, dom Guéranger. Du reste, son régime ne différait guère de celui d'un prêtre ou d'un religieux. Il entendait presque tous les jours la messe, s'approchait fréquemment de la sainte table, et avait des heures pour la prière. Il était agrégé au tiers ordre de saint François. Dans sa paroisse, il faisait partie de la confrérie du Saint-Sacrement.